

Je vous invite à participer au

**BUREAU COMMUNAUTAIRE
DU 28 OCTOBRE 2020 À 18 HEURES
SALLE DU LAC D'HOSSEGOR, SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

ORDRE DU JOUR

1 - Commande publique

A - Appel d'offres pour la passation des marchés d'achats de denrées alimentaires pour le pôle culinaire de MACS - Attribution des marchés (9 lots)

B - Procédure adaptée pour un montant supérieur à 2 000 000 € HT - Travaux de construction du pôle glisse à Capbreton - Lot n° 13 VRD - Équipements sportifs - Approbation de la modification du marché de faible montant

C - Procédure adaptée pour un montant supérieur à 2 000 000 € HT - Marché de travaux de confortement du quai du môle Biasini au port de Capbreton avec Vinci construction maritime et fluvial (mandataire) - Approbation de la modification du marché

2 - Environnement - Transition énergétique - Règlement d'intervention en faveur de la « transition énergétique » - Attribution d'aides aux communes :

A - Commune de Bénèsse-Maremne pour le relamping de la salle omnisport

B - Commune de Bénèsse-Maremne pour la rénovation du bâtiment communal « La Poste »

C - Commune de Saint-Martin-de-Hinx pour le relamping du Trinquet, de la Médiathèque, de la Salle des associations et de l'École

D - Commune de Soustons pour la rénovation du logement de fonction du stade Rémy Goalard

3 - Développement économique - Dérogation au repos dominical pour l'année 2021 - Avis de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud :

A - Commune de Bénèsse-Maremne

B - Commune de Messanges

C - Commune de Moliets-et-Maâ

D - Commune de Soustons

E - Commune de Soorts-Hossegor

Le président,

Pierre Froustey